



Conso Bons plans

Occasions J'ACHÈTE SANS ME TROMPER

POUVOIR D'ACHAT STAGNANT
ET PRISE DE CONSCIENCE
ENVIRONNEMENTALE ONT FAIT
EXPLOSER LE MARCHÉ DES
PRODUITS D'OCCASION. ET LES
BONS PLANS FOISONNENT.
PAR THÉO KHORIXAS

L'occasion, c'est tendance. Se tourner vers des articles de seconde main est une démarche économique et écoresponsable, désormais parfaitement assumée par les consommateurs. Et ils sont de plus en plus nombreux à s'engager dans cette voie. Pour accompagner cette tendance, la future loi relative à l'économie circulaire et à la lutte contre le gaspillage intégrera – enfin – un volet interdisant aux fabricants de limiter ou d'empêcher la réparation de leurs produits. Acheter des produits d'occasion, c'est également participer à l'économie sociale et solidaire. Les réseaux Envie et Les Ateliers du Bocage font ainsi commerce de produits d'occasion (petit et gros électroménager, informatique...) 100% fonctionnels et garantis pendant six mois. Tout le matériel est réparé et révisé par des hommes et des femmes en insertion sociale.





Jusqu'à
-80%

Une offre de plus en plus large

Cash Express, Happy Cash, Easy Cash, Cash Converters, Troc.com... Les enseignes spécialisées dans la revente de biens d'occasion sont prisées des consommateurs. Un engouement qui ne laisse pas la grande distribution indifférente: en magasin comme sur son site, Auchan propose des smartphones reconditionnés par Remade. Et les hypermarchés E.Leclerc ont mis en place, dans certaines de leurs enseignes, un rayon d'achat/revente.

- Sur le Net, on ne compte plus les sites offrant des produits de seconde main. Généralistes comme Le Bon Coin, Rakuten ou Mon débarras (ParuVendu), ou spécialisés à l'instar de Videdressing et Vinted pour les accessoires de mode, sans oublier les nombreuses adresses dédiées à



la vente de smartphones reconditionnés – Back Market, Smaaaart...

- Les leaders du e-commerce tels Amazon et la Fnac accueillent, eux aussi, une foule de produits d'occasion sur leurs sites respectifs.

ÉLECTROMÉNAGER, on privilégie les professionnels

Réfrigérateurs, lave-linge, robots multifonctions... Les sites d'annonces entre particuliers accueillent des milliers d'appareils électroménagers. Mais ces transactions ne sont couvertes par aucune garantie, à la différence des achats réalisés auprès d'un professionnel.

Où les trouver ?

- Amazon, Cdiscount, Darty, Fnac, Rakuten-PriceMinister, Rue du Commerce sont présents sur ce créneau, à travers leurs places de marché qui hébergent des milliers d'espaces de vente, dont bon nombre proposent des produits d'occasion. Prudence, toutefois, les plus petites de ces boutiques sont rarement capables d'assurer une qualité de service comparable à celle du portail qui les héberge. Et vous ne pourrez que rarement compter sur un vrai service client.
- Le réseau Envie (dont Emmaüs est partenaire) vend également, via

ses antennes locales, un certain nombre d'appareils après révision. Vous en trouverez aussi dans les magasins des enseignes spécialistes de l'occasion, comme Cash Express, Troc.com ou Cash Converters.

Comment choisir ?

Vérifiez scrupuleusement le libellé de l'annonce qui vous intéresse.

- La mention « Vendu et expédié par Darty.com », par exemple, indique que Darty est le vendeur du produit. De quoi être rassuré.
- « Vendu par X et expédié par Amazon » signifie que le vendeur sous-traite à Amazon la commande, l'emballage, l'expédition, mais également le service après-vente.
- La simple mention « Vendu par X » indique, en revanche, que vous êtes sur la boutique d'un vendeur qui gère lui-même sa logistique et son SAV. La prudence est de mise, donc, en particulier si l'entreprise n'est pas basée dans

l'Union européenne. Consultez sa réputation, et n'achetez que si la note de satisfaction globale est supérieure à 99%.

Quelles garanties ?

Les appareils électroménagers sont couverts par la garantie légale de conformité, pendant 2 ans suivant leur première mise en vente, puis 6 mois pour les appareils achetés auprès d'un professionnel. Mais attention, les conditions de garantie varient selon les enseignes. Chez Cash Express, les appareils sont révisés et bénéficient de la garantie légale de conformité. En revanche, Troc.com se définit comme simple intermédiaire entre les vendeurs et les acheteurs particuliers, et n'offre à ce titre aucune garantie. A bien contrôler dans les conditions générales de vente de l'enseigne avant d'acheter.



**-50%
minimum**

ARTICLES DE SPORT,

les ventes se musclent

Le marché des articles de sport d'occasion ne cesse de progresser. Et à côté des vélos – près d'un quart des ventes porte sur des reventes, selon le Crédoc – les annonces qui proposent rameurs, haltères et autres vélos elliptiques à prix cassés envahissent la Toile.

- Ces équipements peuvent souvent s'acheter deux fois moins cher que le neuf. Il ne faut donc pas hésiter à prendre le temps de rechercher les meilleures offres en surfant sur différentes plates-formes.

Où les trouver ?

- Le Bon Coin, eBay... tous les sites de petites annonces accueillent un espace dédié à ces équipements. Les spécialistes sont également présents sur ce marché. Racheté par Decathlon, Alltricks.fr, le site spécialiste du vélo, dispose d'une « boutique occasion », en partenariat avec Obvy, qui intervient pour sécuriser les transactions entre particuliers.

- Skis, rollers, matériel de golf... Decathlon met aussi sur le marché des équipements via son Trocathlon, qui permet aux particuliers de revendre du matériel en le déposant en magasin. Ces articles, vérifiés par l'enseigne, sont à retirer dans les magasins où ils ont été déposés.

Quelles garanties ?

Les appareils achetés auprès d'un professionnel bénéficient de la garantie légale de conformité, de 2 ans ou 6 mois selon les cas, parfois prolongée par une garantie commerciale. Après les 2 années de garantie de conformité, les transactions entre particuliers ne bénéficient que de l'intervention du site comme tiers de confiance, quand ce service est proposé.

**-10 à
-90%**

MODE ET ACCESSOIRES, fortement tendance

Près de 2 Français sur 5 ont acheté des vêtements d'occasion en 2019, et près de la moitié (48%) des personnes interrogées à l'intention d'en acheter davantage encore en 2020, selon une étude de l'Institut français de la mode et de la Fevad (Fédération du e-commerce et de la vente à distance). Ce marché en plein boom pèse 1 milliard d'euros par an, selon le cabinet Deloitte. Les articles les plus revendus sont d'abord les vêtements (36%), devant la maroquinerie (21%), puis les chaussures (16%).

Où les trouver ?

- Sur ce marché, les plates-formes spécialisées font de l'ombre aux sites généralistes. A commencer par Vinted, leader du secteur, où trouver basique et haut de gamme. La politique de tiers de confiance du site sécurise les transactions.

- Sur Videdressing.com sont proposés vêtements et maroquinerie de milieu, haut de gamme et luxe. Outre son rôle de tiers de confiance, le site offre aux acheteurs une garantie d'authenticité, ainsi qu'une garantie « satisfait ou remboursé ».
- Spécialisé dans les vêtements de luxe et haut de gamme, Vestiaire Collective contrôle aussi toujours l'authenticité des pièces mises en vente. Cher, mais vérifié, donc.

Comment choisir ?

- Videdressing publie un barème bien utile pour s'y retrouver: du neuf avec étiquette se négocie à 50 ou 60% du prix affiché en magasin, du neuf sans étiquette, à 40 ou 50%, du « très bon état » à 30 ou 40%, du « bon état » à 20 ou 30% et de l'« état moyen » à 10 ou 20% du prix boutique.



**-30 à
-50%**

Des acheteurs convaincus

L'INTÉRÊT POUR LA SECONDE MAIN

- 28%** des Français ont déjà acheté un téléphone reconditionné.
- 53%** d'entre eux ont l'intention de le faire.
- 75%** des acheteurs souhaitent renouveler l'opération.

LES MOTIVATIONS D'ACHAT D'UN SMARTPHONE RECONDITIONNÉ

- Pour 45% des Français:** le prix. **Pour 26%:** la garantie.
- Pour 15%:** l'obtention d'un modèle haut de gamme.

SMARTPHONES, stars de l'occasion

Avec plus d'un quart des ventes sur le marché de l'occasion (25,4% en 2019, contre 7% seulement en 2008), le rayon high-tech est celui qui attire le plus les consommateurs, en quête de tablettes, consoles de jeux vidéo, enceintes connectées et smartphones, surtout. Car pour des performances et des fonctionnalités à peine inférieures aux tout derniers modèles, les appareils de seconde main s'achètent entre 30 et 50% moins cher.

Où les trouver ?

- Chez les distributeurs (Carrefour, Auchan, Darty, Fnac...), les opérateurs (Bouygues Telecom, Orange, SFR), les spécialistes de l'occasion (Cash Converters, Cash Express, Easy Cash) ou encore les entreprises de l'économie sociale et solidaire (Ateliers du Bocage, Emmaüs), qui côtoient les spécialistes Back Market, Certideal, Magic Recycle, Remade, Recommerce, ReBuy, Smaart...

Comment choisir ?

- Modèles d'exposition, appareils remis en vente après la rétractation d'un client, récupérés lors d'un renouvellement de flotte d'entreprise, de retours de sinistres pris en charge par les assurances, ou encore revendus par des particuliers après

plusieurs mois ou années d'utilisation, les smartphones d'occasion ont des provenances très variées, et présentent de ce fait des niveaux d'usure très divers.

- Vendus par un professionnel, ces appareils dits « reconditionnés » sont soumis à un certain nombre de tests – allumage, batterie, boutons et clavier tactile, affichage, appels, son, photo, vidéo... et réparés avant de se voir attribuer un « grade » : A+ pour un état « comme neuf », B en cas de rayures légères sur l'écran, de coins légèrement abîmés, ou en-

core d'une patine générale acceptable. Toutefois, en l'absence de classification officielle, un comparatif minutieux des offres à prix équivalent s'impose avant de faire son choix.

Quelles garanties ?

Si vous achetez un appareil qui a moins de 2 ans, il reste couvert par la garantie légale de conformité jusqu'à la fin de ce délai. En cas de panne ou de dysfonctionnement empêchant un usage normal, il doit être réparé, remplacé ou remboursé par le vendeur originel, et cela sans frais.

- Au-delà de ces 2 années, les modèles revendus par les professionnels bénéficient d'une protection de portée identique, mais pour une durée ramenée à 6 mois. Certaines enseignes y ajoutent une garantie commerciale, de 6 mois à 2 ans selon les cas. Mais elle peut se limiter à certaines parties du produit ou laisser des frais à la charge du consommateur (déplacement, transport). A comparer, donc, avant de faire son choix.

- Quant aux achats entre particuliers, après extinction de la garantie légale de conformité de 2 ans, ils ne sont couverts par aucune assurance autre que l'obligation, pour le vendeur, de livrer un produit conforme à sa description dans l'annonce.

